

# Le programme privilège, c'est quoi ?

Un programme de fidélité simple qui, à chaque achat vous fait cumuler des points convertibles à tout moment en produits NICOLAS ... et bien plus !

- 1 Des avantages toute l'année
- 2 Comment devenir membre du programme privilège
- 3 Comment utiliser la carte privilège
- 4 Comment changer vos points en cadeaux
- 5 Des bonus de points

### 1 - Des avantages toute l'année





Pos offres promotionnelles dédiées

Des invitations à des évènements Nicolas

Des actualités, conseils personnalisés et plus encore ...

## 2 - Comment devenir membre du programme priviliège



Mon caviste me donne une Carte Privilège.

<u>Je l'active sur nicolas.com</u> en quelques clics dans les 60 jours suivant sa création.

Ma carte me permet de cumuler des points lors d'achats en magasin et sur nicolas.com



Je me rends sur <u>nicolas.com</u> et remplis le formulaire.

En quelques clics, mon espace client est crée et j'obtiens une carte en ligne. (cette carte n'est pas physique, elle est dématérialisée)

Ma carte en ligne me permet de cumuler des points lors d'achats sur <u>nicolas.com</u> et en magasin.



À l'activation de la carte, attention de ne pas en créer une deuxième en ligne : renseigner le numéro de la carte inscrit sous le code-barres.

### 3 - Comment utiliser la Carte Privilège



Je présente ma carte à mon caviste.

Si j'ai une carte en ligne ou si j'ai oublié ma carte : je donne mon nom et prénom à mon caviste.



Je me connecte à mon espace client, grâce à mon identifiant et mon mot de passe.

Si je n'ai pas de compte en ligne, j'en crée un en quelques clics et je renseigne mon numéro de carte pour cumuler des points.

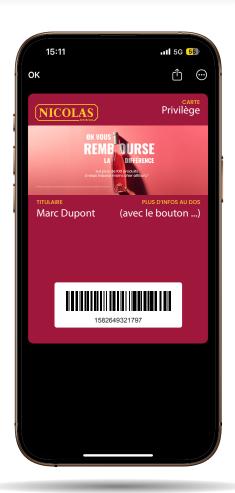
Si ma carte est active, je vois mon solde de points et mon nouvel achat me permettra de cumuler des points.



Je télécharge ma carte sur mon mobile pour l'avoir toujours sur moi.



Si ma carte n'est pas liée à mon compte client, je clique sur : **«Activer ma carte».** 



#### 4 - Comment changer vos points en cadeaux



Possibilité d'échanger vos points sur des produits en promotions

Les points sont utilisables sur la valeur marchande totale d'un ou plusieurs produits. Il n'est pas possible de faire une compensation financière.



Expiration des points : Les points acquis il y a plus de 18 mois expirent le 31 Janvier de chaque année. Pensez à les échanger avant cette date !

### 5 - Des bonus de points cumulables

• **50 POINTS OFFERTS** TOUTES LES DEUX VISITES, VALABLE AVEC UN MINIMUM D'ACHATS DE 10€ (dans la limite de 10 visites par an)





